

Avril 2021

**sevre
loire**
communauté
de communes

Le JOURNAL

SÈVRE & LOIRE

UN TERRITOIRE VIVANT & SURPRENANT

Feuille de route
2020-2026

NOTRE VISION POUR LE TERRITOIRE

Jun 2021

SOMMAIRE

P.2
CAP SUR NOTRE FEUILLE
DE ROUTE

///

P.3
AU SERVICE
DU TERRITOIRE

///

P.4
AU SERVICE
DES HABITANTS

///

P.6
AU SERVICE
DES ENTREPRISES

///

P.7
DES MOYENS
POUR AGIR



**AU SERVICE
DU TERRITOIRE**



**FAIRE DU DÉVELOPPEMENT
DURABLE UNE RÉALITÉ
CONCRÈTE**

Etablir un Plan Climat Air Energie Territorial

- **Assurer la concertation pour ce PCAET**
- **Mettre en place et lancer un programme d'actions**
- **Engager un Projet Alimentaire Territorial**
- **Engager une démarche en économie circulaire**
- **Lancer la transition énergétique du patrimoine bâti intercommunal**
- **Assurer un partenariat avec les communes sur les thématiques du PCAET**
- **Faire preuve d'éco-exemplarité**

Assurer un service de fauchage et balayage adapté

- Poursuivre la collaboration avec les communes
- Étudier les faisabilités et adapter aux nouveaux besoins
- Aménager le centre technique intercommunal du secteur Sèvre sur un nouveau site à Vallet



FAVORISER LE DÉPLACEMENT DURABLE DES HABITANTS

- **Prendre la compétence Mobilités et mettre en œuvre le plan d'actions**

- accompagner le changement des pratiques
- relier nos communes entre elles avec des itinéraires piétons et cyclables sécuritaires
- développer les connexions avec les réseaux de transport collectif proches de notre territoire

- **Maintenir un service de qualité et de proximité en matière de transports scolaires**

- structurer le service pour répondre aux missions AO2 à définir dans le cadre de la contractualisation avec la Région
- Réfléchir et mettre en œuvre l'harmonisation de gestion des accompagnateurs de cars



**DÉVELOPPER
L'AMÉNAGEMENT DU
NOUVEAU TERRITOIRE DE
MANIÈRE ÉQUILIBRÉE &
PARTAGÉE EN CONFORTANT
LA QUALITÉ DU CADRE DE VIE**

• **Elaborer le PLUi pour 2024/2025**

- **Définir une vision prospective du territoire en matière de**

- Développement économique
- Organisation et développement urbain
- Transition écologique et énergétique
- Cadre de vie et attractivité touristique

- **Travailler en concertation avec les élus, les habitants et partenaires**

• **Accompagner les communes en matière d'évolutions des PLUs communaux**

- **Mettre en œuvre le Programme Local de l'Habitat (PLH) ayant pour objectifs :**

- Adapter l'habitat de demain aux nouveaux enjeux fonciers
- Anticiper le développement du territoire et la croissance démographique
- Offrir à tous un logement correspondant aux évolutions des besoins de chacun
- Être en capacité de proposer un habitat adapté pour des publics spécifiques
- Mettre en valeur la politique de l'habitat développée
- Créer une Maison de l'habitat et de l'énergie
- Développer un partenariat avec les bailleurs

- **Elaborer et mener une politique de Revitalisation de territoire**

- Accompagner les communes dans les projets de Revitalisation
- Animer la convention d'adhésion Petites Villes de Demain et la démarche ORT
- Accompagner les AMI Cœur de bourg – Cœur de Ville

• **Maintenir un service urbanisme de proximité et de qualité**

- **Accueil / conseils aux habitants**
- **Accompagnement des élus**
- **Instruction des demandes d'autorisations d'urbanisme**
- **Contrôle de conformité**

• **Développer des outils SIG au service des habitants et des équipes (CCSL/Communes)**

• **S'inscrire en partenaire de l'aménagement numérique du territoire**

- **Partenariat avec Loire Atlantique Numérique**
- **Soutien au développement de l'accès au numérique**



**GARANTIR LA PROMOTION
ET L'ANIMATION DU
TERRITOIRE, CONFORTER
SON ATTRACTIVITÉ**

- **Inscrire l'Office de Tourisme du Vignoble Nantais comme partenaire privilégié pour le développement du territoire**
 - **Projet stratégique de promotion du territoire : diagnostic, orientations, plan d'actions**
 - **Souhait de travail notamment sur les capacités d'hébergements touristiques, les visites d'entreprises et les sites incontournables comme le zoo de la Boissière-du-Doré**

- **Développer un tourisme durable**
 - **Randonnées pédestres, vélos, fluviales, équestres, trail**

- **Développer l'attractivité de Sèvre et Loire par une offre d'animations**
 - **La rentrée du vignoble à vélo, Festi'Loire, animations itinérantes, animations structurantes, animations plan d'eau du chêne...**

- **Valoriser les atouts du territoire**
 - **Pierre percée, Plan d'eau du chêne, Sèvre & Loire, marais de Goulaine, circuits découverte (multisites)**



AU SERVICE DES ENTREPRISES



FAVORISER LE DYNAMISME ÉCONOMIQUE DU TERRITOIRE

• **Elaborer une stratégie en matière d'offre foncière**

- **Identifier des nouvelles opportunités foncières au sein des ZA**
 - **Zones stratégiques – Zones d'équilibre – Zones de proximité**
 - **Gisements fonciers – Bimby économique - Friches**
- **Elaborer une charte de bonnes pratiques pour densifier/optimiser le foncier économique**
- **Requalifier les ZAE**
- **Développer de nouvelles ZA**
- **Entretenir les ZA avec un budget adapté**
- **Mettre en place un comité de suivi**

• Développer une offre immobilière adaptée

- Organiser un suivi régulier des entreprises locataires des hôtels d'entreprise
 - Rencontres régulières - Proximité
- Modifier la convention d'occupation précaire utilisée par la CCSL (harmonisation entre les hôtels d'entreprises)
- Mettre en place un système de sélection des entreprises pour l'entrée en hôtel d'entreprises
- Mener une étude d'opportunité pour la réalisation d'une offre immobilière spécifique (Village Artisans – Hôtel d'entreprises - ...)
- Proposer une offre économique sur le site de la gare du Pallet
- Accompagner le développement du coworking en Sèvre et Loire
- Créer une Maison de l'économie
- Mettre en place un comité de suivi

• Animer le tissu économique

- Speed Business
- Déjeuners élus
- Rdv trimestriels : Ateliers d'intelligence collective, webinaires, petits dejs, ...
- Festi'&co
- Visites d'entreprises (Binôme élu/service DE)
- Soutenir et participer à Expo'Vall
- Proposer et développer un outil de partage
- Kit nouvelles entreprises
- Faire des réseaux sociaux un outil de communication et de promotion de proximité
- Faire vivre L'Entraînante
- Favoriser la fédération des acteurs et associations d'entreprises

• Favoriser l'économie circulaire et les circuits courts

- Promouvoir les activités artisanales (créateurs)
- Mettre en place une application favorisant les circuits courts, en collaboration avec les producteurs locaux
- Proposer un annuaire d'entreprise



**AU SERVICE
DES HABITANTS**



**FAVORISER UN
ACCOMPAGNEMENT
SOCIAL DE QUALITÉ
& DE PROXIMITÉ**

- **Favoriser une meilleure lisibilité de l'offre et des services proposés sur le territoire**
- Favoriser l'interconnaissance entre partenaires et rendre plus lisible l'offre au public à travers les réunions d'échanges, la communication (CCAS, site internet...)
- Mener une réflexion sur les besoins en matière de locaux pour les associations à vocation sociale et caritative (regrouper ou créer des pôles : Resto du cœur, Protection civile...), ainsi que pour les partenaires (Etude Maison des Solidarités ...)

- **Développer le partenariat sur l'action sociale à l'échelle Sèvre et Loire**
- **Participer activement à la définition d'un Projet Territorial des Solidarités (PTS) avec le Département, en lien avec les communes et les associations**
- **Consolider et ajuster la politique de partenariat et de subventions auprès des associations**

- **Conforter la qualité des services favorisant le maintien à domicile et adapter l'organisation et les moyens aux nouveaux besoins (SAAD, SSIAD)**
 - Adapter les organisations aux besoins réels et au financement des partenaires, aux évolutions réglementaires, aux résultats des évaluations
 - Mettre en place des outils favorisant une meilleure communication et améliorant la gestion du quotidien (télégestion...)
 - Poursuivre la mise en place de conditions de travail et de collaboration, de formation, attractives pour les professionnels

- **Adapter le partenariat en matière d'équipements publics**
 - Réfléchir à l'évolution du partenariat pour l'EHPAD de Vallet
 - Impulser un partenariat pour l'implantation d'un crématorium sur le territoire



DÉVELOPPER L'EMPLOI DE PROXIMITÉ

• Développer l'emploi

- Former et développer les compétences
- Animer l'emploi territorial
- Rapprocher l'offre et la demande en matière d'emploi



**DÉPLOYER LA POLITIQUE
DÉFINIE DANS LA
CONVENTION DE
TERRITOIRE
« GRANDIR ENSEMBLE »**

- **Décliner la stratégie de politique enfance & parentalité**

- Mettre en œuvre le plan d'actions pluriannuel arrêté dans le cadre de la Convention territoriale globale « Grandir ensemble en Sèvre et Loire »
- S'inscrire en partenaire des actions identifiées sur le territoire pour la thématique parentalité
- Développer un lieu d'accueil parents-enfants
- Améliorer la communication sur les dispositifs existants
- Construire des actions innovantes, avec et pour les jeunes
- Elaborer le prochain projet éducatif de territoire

- **Améliorer l'offre de service Petite enfance**

- Encourager les assistants maternels à se former, évoluer, s'enrichir, à se rencontrer et faciliter la valorisation de leur métier
- Apporter aux parents un accompagnement adapté à leurs besoins



PROMOUVOIR DES ACTIONS SOCIO- CULTURELLES ADAPTÉES

- **Être acteur, ensemble, de l'action du centre socioculturel sur le territoire**

- Rendre plus visible le partenariat dans le cadre de la convention d'objectifs et de moyens, tenir compte de l'évolution des besoins et du territoire
- S'impliquer dans l'écriture du projet social du CSC
- Faciliter les interventions partenariales sur les communes volontaires de la CCSL
- Travailler en partenariat et prendre en compte des cultures différentes

- **Proposer une adaptation des locaux et favoriser le fonctionnement de l'association**

- Définir les besoins en matière de locaux
- Aménager des locaux
- Déployer les activités hors les murs du centre, sur le territoire, en partenariat avec les communes d'accueil



DÉVELOPPER UNE OFFRE CULTURELLE COMPLÉMENTAIRE & ADAPTÉE

• Décliner la stratégie culturelle du territoire

- Conseiller les porteurs de projet et coordonner les actions de développement culturel
- Fédérer les acteurs et les dynamiques culturelles
- Réfléchir à un grand événement Sèvre & Loire qui contribue à l'attractivité et au rayonnement du territoire
- Permettre l'accès à la culture au plus grand nombre, et notamment les jeunes avec l'enseignement artistique et culturel (EAC)

• Soutenir les actions culturelles à rayonnement intercommunal

- Définir l'intérêt communautaire de l'action culturelle
- Soutenir les actions novatrices en matière de culture, qui s'inscrivent dans le Projet culturel de territoire

• Structurer l'offre de lecture publique

- Harmoniser les pratiques, notamment pour des accueils de classe de qualité
- Valoriser et préciser la place du bénévolat et des professionnels
- Développer l'offre numérique comme vecteur de cohésion et d'innovation
- Favoriser les coopérations entre le réseau intercommunal et les bibliothèques communales (actions communes, partenariats, mutualisations)
- Etudier les projets d'évolution du réseau de lecture publique

- **Proposer une offre musicale élargie, clarifiée et qualitative à l'ensemble du territoire**
 - Acter le regroupement des écoles de musique en une structure intercommunale unique
 - Harmoniser l'offre de services (enseignement et pratiques amateurs)
 - Harmoniser la tarification
 - Mutualiser les moyens et optimiser les ressources

- **Améliorer le rayonnement de l'école de musique sur le territoire et avec les partenaires**
 - Construire une identité commune avec l'écriture partagée d'un projet pédagogique commun et d'un projet d'établissement
 - Définir les relations partenariales avec les différents interlocuteurs
 - Développer les master class



**PROPOSER UNE OFFRE
AQUATIQUE
COMPLÉMENTAIRE ET DE
QUALITÉ**

- **Maintenir en bon état de fonctionnement les équipements et maîtriser les coûts**
 - Optimiser le fonctionnement des deux équipements avec une gestion complète en régie
 - Adapter l'organisation des services au regard des travaux de remise aux normes des équipements
 - Améliorer la performance de consommation des fluides
- **Mettre en place une offre tarifaire cohérente et harmonisée**
 - Définir la politique tarifaire des équipements aquatiques, selon leur configuration et la complémentarité des services
- **Développer la complémentarité de l'offre et de chaque équipement**
 - Harmoniser les pratiques sur les activités proposées
 - Développer une offre spécifique à chaque équipement, dans la limite des capacités financières de la collectivité



FAVORISER LA COOPÉRATION EN MATIÈRE SPORTIVE

- **Renforcer la coopération entre les communes et l'intercommunalité**
- Offrir un cadre d'échanges sur les politiques de subventions aux associations sportives, sur l'offre et la mise à disposition en matière d'équipements sportifs
- Apporter une veille juridique et documentaire aux communes en matière de politique sportive

- **Accompagner l'accès à la découverte d'activités sportives diversifiées**
- Conforter le partenariat avec le Département, notamment dans l'animation du Comité Territorial de Développement du Sport (CTDS)
- Soutenir la mise en place de la découverte du sport en direction du public jeune, avec le Printemps du sport en Sèvre et Loire (PSSL)



AGIR POUR LA BONNE QUALITÉ DES EAUX

Optimiser la compétence assainissement collectif

- Finaliser le Schéma Directeur d'Assainissement Collectif en lien avec le futur PLUi
- Revoir le niveau de la redevance pour l'harmonisation à échéance 2027
- Pérenniser le nouveau mode de gestion et le suivi du délégataire
- Etablir un programme pluriannuel d'investissement

Optimiser la compétence assainissement non – collectif

- Redéfinir l'organisation du service
- Accompagner les réhabilitations de dispositif d'assainissement autonome non conformes
- Inciter les mises en conformités à l'occasion des ventes
- Améliorer le % d'équipements conformes
- Définir un niveau de redevance répondant aux enjeux

GEMAPI

- Anticiper la gestion de la Digue de la Levée de la Divatte en assurant une participation active au COPIL Digue
- Etudier la question de la mise en place de la taxe GEMAPI
- Finaliser le travail d'harmonisation de la gestion de la GEMAPI sur le territoire du SAGE Estuaire de la Loire en lien avec les syndicats existants

Eau potable

- Poursuivre le travail collaboratif avec les communes et Atlantic'eau



INSTALLER UNE GESTION DURABLE DES DÉCHETS

Pérenniser la compétence déchets

- Veiller à la pertinence du montant de la redevance incitative en lien avec les évolutions réglementaires et les fluctuations des cours
- Assurer une constante veille réglementaire et technique
- Répondre aux nouvelles exigences réglementaires en termes de biodéchets

Déchèteries

- Etudier la question de la gouvernance de la partie bas de quai en lien avec Valor3e
- Maintenir un haut niveau de service pour les usagers

Economie circulaire

- Intégrer les démarches en lien avec les futures actions du PCAET
- Promouvoir et sensibiliser le jeune public



ADAPTER L'OFFRE ET LA GESTION DES ÉQUIPEMENTS SPÉCIFIQUES

• Gens du voyage

- Proposer une offre d'aire d'accueil des gens du voyage adaptée : négocier avec la Préfecture pour faire évoluer l'obligation en matière d'aires permanentes, aménager l'aire estivale de passage pour les groupes familiaux
- Adapter le mode de gestion des aires pour permettre accompagnement, réactivité et continuité
- Travailler à la question de l'ancrage des gens du voyage et retranscrire la stratégie au sein du PLH et du PLUi

• Gendarmerie

- Offrir, en partenariat avec l'Etat, des locaux professionnels et des logements adaptés : réfléchir à l'évolution du site du Loroux-Bottereau
- Réfléchir et mettre en place un mode de gestion adapté à la demande et aux moyens : étudier le portage investissement et gestion par un bailleur dans le cadre du projet au Loroux-Bottereau



DES MOYENS POUR AGIR



OPTIMISER LES RESSOURCES DE LA COLLECTIVITÉ

• **Poursuivre la maîtrise des dépenses de fonctionnement : lancement d'une politique d'achat**

- La politique d'achat s'articule à partir des 3 axes suivants :
 - > Achat efficace adapté aux besoins
 - > Fournisseurs = Partenaires (dialogue et ouverture)
 - > Prise en compte de la dimension développement durable
 - Création de 20 familles de dépenses de fonctionnement : Affranchissement, Assurances, Bibliothèque, Carburant, Communication, Divers, Etudes diagnostic, Energies fluides, Entretien, Formation, Fournitures administratives, Honoraires, Impôts, Location, Maintenance, Frais de missions, Reversement, Services extérieurs, Télécommunication, Aménagement de zones.
- En 2021, le sujet des maintenances et de l'entretien seront analysés.

• **Améliorer la performance des finances de la collectivité**

- Développement de la culture "de gestion" auprès des services et des élus
- Définition d'orientations d'optimisation et de mutualisation de moyens
- Maîtrise des dépenses, contrôle de gestion, suivi des impayés
- Recherche de toutes les pistes de financement possibles
- Travail sur les coûts de fonctionnement acceptables pour chaque service
- Communication des coûts des service à l'habitant

- **Mettre en place un suivi prospectif des finances**

- Prospective de fonctionnement à 3 ou 5 ans

- **Valoriser le CIF (Coefficient d'Intégration Fiscal)**

- Le CIF est un élément pondérateur essentiel de la dotation d'intercommunalité, depuis la réforme appliquée à compter du 1/01/2019.

- Intégration de la refacturation du service Urbanisme dans le calcul de l'attribution de compensation par le biais de la CLECT + nouvelles compétences dès lors qu'il existe un transfert de charges

- **Maintenir les niveaux de fiscalité existants**

Dans le contexte actuel, et pour suivre les engagements de la Communauté de communes au moment de sa création, il est souhaité de conserver les niveaux de fiscalité décidés en début de l'EPCI.

- **Poursuivre une capacité d'investissement pour doter le territoire d'équipements structurants**

L'optimisation des dépenses et des recettes devra permettre de ressortir une capacité d'autofinancement suffisante pour assurer le remboursement de la dette et la prise en charge de nouveaux investissements en faveur du développement du territoire.

• Lancer l'élaboration d'un pacte financier et fiscal



Le pacte financier et fiscal est un outil de gestion du territoire qui permet de traduire sous les aspects financiers et fiscaux le projet de territoire.

- Pour le territoire de la CCSL, il est proposé de lancer une réflexion en 2021, afin de :
 - Partager des critères de bonne gestion financière sur le territoire (CCSL et communes) : capacité d'autofinancement, d'investissement, d'épargne, endettement, etc ...
 - Permettre la mobilisation des moyens nécessaires à la réalisation des investissements (PPI) : optimisation des ressources (dotations de l'Etat)
 - Cadrer la structure fiscale du territoire (CCSL et communes) pour tendre vers une équité fiscale satisfaisante entre ménages et entreprises et en adéquation avec les compétences exercées
 - Favoriser la solidarité du territoire entre Communes membres et CCSL par la mise en commun de ressources (partage de fiscalité, fonds de concours, mutualisations, mises à disposition, etc ...) pour la réalisation d'opérations d'intérêt communautaire



FAVORISER UNE ORGANISATION AGILE AU SERVICE DU TERRITOIRE

• Un management agile

- **Donner du sens à l'action** de chaque équipe et chaque collaborateur, en informant régulièrement sur la vision globale, les projets et les orientations, en expliquant le sens et les raisons des décisions prises qu'elles soient collectives ou individuelles.
- **Responsabiliser les collaborateurs** sur leur action en favorisant le sentiment d'appartenance à la CCSL (mise en place d'un parcours d'accueil du nouveau collègue), au projet collectif, à l'animation et au développement du territoire.
- **Faciliter une organisation rapide et réactive.** Favoriser les relations inter-pôles et interservices, la prise d'initiative, le mode projet, l'adaptabilité à toutes situations et au changement, l'exigence. Limiter le nombre de strates hiérarchiques et animer un travail en équipe collaborative.
- **Développer un management qui accompagne**, qui encourage, qui partage les enjeux, la stratégie, qui donne le cadre et le cap, qui laisse la possibilité d'expérimenter, et qui accepte et assume le droit à l'erreur.
- **Mettre la communication relationnelle et positive au centre des équipes :** informer, expliquer, échanger, dialoguer, brainstormer, argumenter, ... et trouver une position partagée et concertée. Communiquer sur le positif.

• Une coopération agile avec les communes

- Travailler les projets communautaires en lien étroit avec les communes, de manière adaptée en fonction des sujets : en mobilisant les élus, les agents des communes, en mode collectif ou individuel
- Réfléchir et accompagner les communes dans des projets de mutualisation, qu'ils soient à l'échelle Sèvre & Loire ou entre plusieurs communes



Communauté de communes Sèvre et Loire

Siège intercommunal • Espace Antoine Guilbaud • 1, place Charles de Gaulle • 44330 Vallet
Tél. 02 51 71 92 12 • www.cc-sevreloire.fr • contact@cc-sevreloire.fr